© DuROCK Alfacing International Limited

DuROCK PUCCS NC

Bardage incombustible

Exterior Insulation Finish System (EIFS)

SPÉCIFICATIONS DU FABRICANT 07 24 40

PARTIE 1 – GÉNÉRALITÉS

1.1. SECTIONS CONNEXES

1.1.1. Spécification 03 30 00 — Béton coulé en place
1.1.2. Spécification 04 20 00 — Maçonnerie en éléments
1.1.3. Spécification 05 40 00 — Ossature métallique formée à froid
1.1.4. Spécification 06 10 00 — Charpenterie brute
1.1.5. Spécification 07 27 00 — Pare-vent
1.1.6. Spécification 07 60 00 — Bandes d'étanchéité et tôle
1.1.7. Spécification 07 90 00 — Protection des joints (matériaux d'étanchéité)
1.1.8. Spécification 08 00 00 — Ouvertures
1.1.9. Spécification 09 28 00 — Panneaux de base et sous-couches

1.2. DESCRIPTION DU SYSTÈME

1.2.1. PUCCS NC est un bardage pare-pluie incombustible, à isolation continue, qui comprend un premier et un deuxième plan de protection contre les précipitations, et une cavité de drainage définie géométriquement (GDDC) de 10 mm de profondeur et ouverte à 37 %.

1.2.2. Le PUCCS NC comprend un pare-vent, une barrière résistante à l'eau et un adhésif, un isolant en fibre minérale/laine incombustible avec un GDDC sur la face arrière et un treillis en fibre de verre intégral résistant aux alcalis sur la face avant, une fixation mécanique, un enduit de base renforcé, un apprêt et une finition.

1.2.3. La conformité de PUCCS NC avec le Code national du bâtiment du Canada a été évaluée par le Centre canadien de matériaux de construction (CCMC). Le rapport d'évaluation est disponible à : http://www.durock.ca/evaluation.pdf.

NOTE RELATIVE AUX SPÉCIFICATIONS	*1. PUCCS NC est un bardage incombustible destiné à être utilisé aussi bien dans les constructions incombustibles que dans les constructions combustibles, sur les murs où un bardage incombustible est requis ainsi que sur les murs où un bardage combustible est autorisé.*
NOTE RELATIVE AUX SPÉCIFICATIONS	*2. PUCCS NC peut être adapté et conçu pour des ossatures métalliques préfabriquées, par panneaux ou par éléments standard qui ont été fabriqués pour la fixation demandée ainsi que pour les surcharges et les charges permanentes prévues.*

1.3. EXIGENCES EN MATIÈRE DE CONCEPTION

1.3.1 Tous les supports

1.3.1.1. Le support doit avoir une structure solide et être soutenu continuellement.
1.3.1.2. Le support doit être conçu pour résister aux charges dues au vent prévues et ne pas fléchir de plus de L/240.
1.3.1.3. Le support doit être continu, plat et d'aplomb, avec des variations de la surface inférieures à 6 mm sur 2 400 mm (¼ po par 8 pi).

1.3.1.4. Le support doit être propre, sec et exempt de toute matière nuisible qui pourrait avoir un effet négatif sur la fixation, comme la cire, l'huile, la peinture, la poussière et la saleté.

1.3.2. Murs Trombe

1.3.2.1. Les murs Trombe doivent être en béton coulé en place, en éléments de maçonnerie en béton, en béton préfabriqué ou en brique.

1.3.2.2. Les murs Trombe doivent être exempts de tout produit de démoulage, d'efflorescence et de fissures.

1.3.2.3. Les murs Trombe doivent vieillir pendant au moins 28 jours.

1.3.3. Revêtements

1.3.3.1. Le revêtement doit être un revêtement de gypse recouvert de fibres de verre d'une épaisseur minimale de 13 mm (½ po) conforme à la norme ASTM C 1177 ou un panneau de fibragglo-ciment conforme à la norme ASTM C 1325 ou ANSI A118.9.

1.3.3.2. Le revêtement doit être fixé à l'ossature conformément aux instructions du fabricant, en conformité générale avec la norme ASTM C 1280, et fixé avec des vis résistant à la corrosion.

1.3.3.3. Le revêtement doit être installé de façon horizontale, avec les joints verticaux décalés d'au moins un montant d'ossature, de sorte qu'aucun joint n'est en ligne avec les coins des ouvertures, comme les fenêtres ou les portes. Les espaces entre les panneaux de revêtement ne doivent pas dépasser 3 mm (1/8 po).

1.3.4. Continuité de la barrière résistante à l'eau

1.3.4.1. La membrane de transition auto-adhésive à face de polyester (aussi appelée bande EIFS) doit maintenir la continuité de la barrière résistante à l'eau aux joints de dilatation et de mouvement dans le support, aux interfaces avec les autres membranes de revêtement et les membranes de toiture, aux interfaces avec les bandes d'étanchéité métalliques qui drainent PUCCS vers l'extérieur, ainsi qu'aux ouvertures et aux pénétrations traversant les murs dans le support.

1.3.4.2. La membrane de transition auto-adhésive à face de polyester (aussi appelée ruban EIFS) doit être installée conformément aux spécifications du fabricant (y compris les apprêts appropriés, au besoin).

1.3.5. Extrémité et drainage

1.3.5.1. PUCCS NS doit se terminer et se drainer au moins 200 mm (8 po) au-dessus du niveau de la surface finie.

1.3.5.2. PUCCS NC doit se terminer et se drainer à au moins 50 mm (2 po) au-dessus des systèmes de toiture, des balcons et autres conditions similaires.

1.3.5.3. PUCCS NC doit se drainer au-dessus des fenêtres, des portes, des soffites et autres conditions similaires.

1.3.6. Joints de dilatation et d'extrémité

1.3.6.1. Les joints de dilatation et d'extrémité doivent permettre la dilatation et la contraction des matériaux de construction dues aux changements thermiques, à l'humidité, au vent, à la gravité, aux vibrations et à l'activité sismique.

1.3.6.2. Des joints de dilatation sont nécessaires : aux endroits où il y a des joints de dilatation dans le support; aux endroits où il y a des mouvements structurels importants; lorsque la déflexion du support dépasse L/240; lorsque le système structurel du support change; au niveau des rails de déflexion dans les constructions à ossature métallique; au niveau des lignes de plancher dans les constructions à ossature en bois; et lorsque PUCCS NC est contigu à d'autres systèmes de revêtement.

1.3.6.3. Les joints d'extrémité sont requis lorsque PUCCS NC est contigu aux pénétrations traversant les murs, comme les fenêtres et les portes.

1.3.6.4. Les joints de dilatation doivent avoir une largeur minimale de 20 mm (3/4 po) et les joints d'extrémité doivent avoir une largeur minimale de 13 mm (1/2 po).

1.3.6.5. Les joints doivent être scellés pour empêcher la pénétration des précipitations, sauf indication contraire.

NOTE RELATIVE AUX SPÉCIFICATIONS	*3. L'emplacement et la dimension des joints sont à la charge du concepteur. La largeur des joints devrait être quatre fois l'amplitude prévue du mouvement.*

NOTE RELATIVE AUX SPÉCIFICATIONS	*4. Les bâtiments à ossature de bois qui incorporent des systèmes de solive en bois d'ingénierie n'ont pas nécessairement besoin de joints de dilatation. Le concepteur peut choisir d'omettre les joints de dilatation à ces endroits.*
NOTE RELATIVE AUX SPÉCIFICATIONS	*5. Les joints drainés à l'aide des accessoires de drainage DuROCK n'ont pas besoin d'être scellés. Le concepteur peut demander un matériau d'étanchéité à ces endroits.*

1.3.7. Matériaux d'étanchéité des joints

1.3.7.1. Un matériau d'étanchéité doit être utilisé pour sceller les joints de dilatation et d'extrémité, sauf indication contraire.

1.3.7.2. Le matériau d'étanchéité doit être compatible avec les enduits de base DuROCK, il doit être testé conformément à la norme ASTM C 1382, et il doit pouvoir s'allonger d'au moins 50 %.

1.3.7.3. Le matériau d'étanchéité doit être installé avec une tige d'appui en plastique cellulaire ou un ruban anti-adhérence, conformément aux instructions du fabricant et en conformité générale avec la norme ASTM C 1481.

1.3.7.4. Le matériau d'étanchéité ne doit pas être appliqué sur le produit DuROCK Finish Coat.

1.3.7.5. Le matériau d'étanchéité doit être mis à l'air libre pour permettre le séchage et le drainage des traces d'humidité.

NOTE RELATIVE AUX SPÉCIFICATIONS	*6. Les matériaux d'étanchéité suivants peuvent être utilisés avec PUCCS NC : Sikaflex 15LM et Sikasil WS 290; DOWSIL 790 et DOWSIL 795; Tremco Spectrem 1, 3 et 4; et BASF Sonolastic 150. Consultez DuROCK concernant l'utilisation d'autres matériaux d'étanchéité.*
NOTE RELATIVE AUX SPÉCIFICATIONS	*7. Les dimensions des évents de matériau d'étanchéité espacés de 3 m (10 po) ne doivent pas dépasser la largeur du joint. La surface mise à l'air libre doit être réduite proportionnellement pour les évents plus rapprochés. Les évents de matériau d'étanchéité peuvent incorporer à la maçonnerie des évents de plastique, d'autres barrières semblables contre les animaux nuisibles, ou des buses d'aérage.*

1.3.8. Bandes d'étanchéité

1.3.8.1. Une bande d'étanchéité est nécessaire lorsque PUCCS NC doit drainer l'humidité vers l'extérieur et le bord supérieur exposé de PUCCS NC n'a pas une pente minimale de 1:2.

1.3.8.2. PUCCS NC doit être protégé au niveau des parapets de toiture par une membrane étanche et un contre-solin.

1.3.8.3. Le matériau des bandes d'étanchéité doit être résistant à la corrosion.

1.3.8.4. La bande d'étanchéité doit être installée conformément au code-type de construction.

1.3.9. Moulures (seuils, corniches, bandes, clés de voûte, angles, etc.)

1.3.9.1. À moins qu'elle ne soit protégée par une bande d'étanchéité, la partie d'une moulure exposée aux précipitations qui est tournée vers le haut doit avoir une pente d'au moins 1:2 pour les moulures d'une largeur maximale de 300 mm (12 po).

1.3.9.2. Les moulures d'une largeur supérieure à 300 mm (12 po) doivent être protégées par une bande d'étanchéité métallique soutenue par la structure.

1.3.9.3. Les moulures doivent être conçues de façon à se conformer aux codes et aux normes applicables, et elles ne doivent pas être configurées ou interprétées comme étant une toiture ou une surface portante (de piétons ou autre).

1.3.9.4. Les moulures préfabriquées doivent être appliquées après le séchage de l'enduit de base, et avant l'application de l'apprêt ou de la couche de finition.

1.3.10. Tableaux de baie esthétiques

1.3.10.1. Des tableaux de baie esthétiques peuvent être incorporés au système à condition que l'épaisseur de l'isolant derrière l'ouverture ne soit pas inférieure à 25 mm (1 po) au-dessus de la lame d'air rainurée

de 10 mm (3/8 po) sur la face arrière du panneau isolant. La profondeur maximale des tableaux de baie est de 13 mm (1/2 po) pour un isolant de 50 mm (2 po) et de 38 mm (1 1/2 po) pour un isolant de 75 mm (3 po).

1.3.10.2. Les tableaux de baie ne doivent pas coïncider avec les montants d'ossature.

1.3.10.3. Les tableaux de baie horizontaux doivent avoir une inclinaison d'au moins 1:2 afin permettre à l'eau de s'écouler.

NOTE RELATIVE AUX SPÉCIFICATIONS	*8. Les tableaux de baie esthétiques ne doivent pas être en ligne avec le coin des pénétrations qui traversent les murs, comme les fenêtres et les portes.*

1.4. EXIGENCES DE PERFORMANCE

1.4.1. La barrière résistante à l'eau et l'adhésif doivent répondre aux exigences de la norme CAN/ULC-S716.1 ainsi qu'aux exigences relatives au pare-vent de l'article 5.4.1.2 du Code national du bâtiment du Canada.

1.4.2. L'isolant doit répondre aux exigences des normes CAN/ULC-S702.1 et CAN/ULC-S114.

1.4.3. L'enduit de base doit répondre aux exigences des normes CAN/ULC-S716.1 et CAN/ULC-S114.

1.4.4. Le treillis d'armature doit répondre aux exigences de la norme CAN/ULC-S716.1.

1.4.5. La couche de finition doit répondre aux exigences de la norme CAN/ULC-S716.1.

1.5. DÉPÔTS

1.5.1. Sur demande, DuROCK fournira des échantillons de couche de finition qui illustrent la texture et la couleur du produit.

1.6. ASSURANCE DE LA QUALITÉ

1.6.1. PUCCS NC doit être installé par un entrepreneur compétent, bien renseigné et chevronné.

1.6.2. PUCCS NC doit être installé conformément à la présente spécification et aux détails correspondants.

1.7. LIVRAISON, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

1.7.1. Tous les matériaux doivent être livrés sur le chantier dans leur emballage d'origine, non ouvert, chaque composant étant clairement identifié par une étiquette.

1.7.2. Tous les matériaux doivent être inspectés à la livraison. Les matériaux défectueux ou congelés ne doivent pas être utilisés.

1.7.3. Tous les matériaux doivent être entreposés au-dessus du sol et protégés des précipitations et de la lumière directe du soleil.

1.7.4. Tous les matériaux à base d'eau, fournis dans des seaux en plastique, doivent être livrés et entreposés à des températures entre 4 °C (40 °F) et 40 °C (104 °F).

1.7.5. Tous les matériaux secs fournis en sac doivent être protégés contre un taux élevé d'humidité.

1.8. CONDITIONS SUR LE CHANTIER

1.8.1. Les conditions ambiantes et de surface pour l'application de matériaux liquides doivent rester au-dessus de 4 °C (40 °F) et le rester pendant au moins 24 heures jusqu'à ce que tous les travaux aient séché. Le séchage peut nécessiter plus de 24 heures dans des conditions humides ou à basse température.

1.8.2. Les adhésifs appliqués à des températures inférieures à 10 °C (50 °F) doivent sécher pendant au moins 48 heures. Le séchage peut nécessiter plus de 48 heures dans des conditions humides.

1.8.3. Les matériaux liquides ne doivent pas être appliqués lorsque la température de surface du support est supérieure à 40 °C (104 °F).

1.8.4. Tous les travaux seront protégés de la pluie, de la neige, de la grêle et des vents d'une vitesse supérieure à 25 km/h (15 milles/h) jusqu'à ce qu'ils aient séché.

1.8.5. Les bords exposés des panneaux isolants et les cavités de drainage doivent être protégés des précipitations jusqu'à ce que l'enduit ait été appliqué et soit sec.

1.9. GARANTIE

1.9.1. PUCCS NC donne droit à une garantie limitée du fabricant à partir de la date d'achèvement substantiel des travaux. Une demande de garantie officielle doit être soumise à DuROCK à la fin des travaux.

1.9.2. La garantie de DuROCK n'est en vigueur que si le système est installé conformément à la présente spécification et lorsque DuROCK a reçu le paiement intégral.
1.9.3. La substitution de tout matériau ou de tout composant annulera la garantie du fabricant.

PARTIE 2 – MATÉRIAUX

2.1. GÉNÉRALITÉS

2.1.1. Tous les matériaux et composants de PUCCS NC doivent être fournis par DuROCK Alfacing International Limited, ou ses distributeurs désignés.

2.2. MATÉRIAUX

2.2.1. Barrière résistante à l'eau et adhésif

2.2.1.1. DuROCK Cement Bear est une barrière résistante à l'eau, un pare-vent et un adhésif perméables à la vapeur. Cement Bear est conforme à la norme CAN/ULC-S716.1 et répond aux exigences relatives au pare-vent de l'article 5.4.1.2 du Code national du bâtiment du Canada.

2.2.2. Accessoires de drainage

2.2.2.1. DuROCK Uni-Track – extrusion de polychlorure de vinyle (PVC) utilisée pour faciliter le séchage et le drainage à la base du mur.
2.2.2.2. DuROCK Uni-Flash – extrusion de polychlorure de vinyle (PVC) utilisée pour faciliter le séchage et le drainage au-dessus des fenêtres et d'autres protrusions semblables.

NOTE RELATIVE AUX SPÉCIFICATIONS	*9. DuROCK recommande l'utilisation d'accessoires de drainage à tous les endroits où le système est censé se drainer, mais il incombe au concepteur de préciser où ils doivent être utilisés.*

2.2.3. Isolant

2.2.3.1. L'isolant DuROCK PUCC-ROCK est un panneau de fibre minérale/laine incombustible fabriqué par ROCKWOOL, conforme aux normes CAN/ULC-S702.1 et CAN/ULC-S114.
2.2.3.2. PUCC-ROCK comprend une cavité de drainage géométriquement définie (GDDC) à l'arrière, d'une profondeur de 10 mm et ouverte à 37 %, ainsi qu'un treillis intégral en fibre de verre résistant aux alcalis à l'avant.
2.2.3.3. PUCC-ROCK est disponible en épaisseurs de 51, 76, 102, 127 et 152 mm (2, 3, 4, 5 et 6 po). Les valeurs de résistance thermique sont : RSI 1.3 pour 51 mm; RSI 2.0 pour 76 mm; RSI 2.7 pour 102 mm; RSI 3.4 pour 127 mm; et RSI 4.1 pour 152 mm (R 7.4 pour 2 po; R 11.4 pour 3 po; R 15.4 pour 4 po; R 19.4 pour 5 po; et R 23.4 pour 6 po).

NOTE RELATIVE AUX SPÉCIFICATIONS	*10. Il appartient au concepteur de préciser l'épaisseur de l'isolant, qui doit être conçue pour minimiser le potentiel de condensation dans le mur porteur.*

2.2.4. Enduits de base

2.2.4.1. Enduit de base/adhésif DuROCK Prep Coat conforme aux normes CAN/ULC-S716.1 et CAN/ULC-S114 – une dispersion en acrylique à base d'eau, mélangée sur place avec du ciment Portland de type 10, 20 ou 30 (1:1 en poids), appliquée au moyen d'une truelle en acier inoxydable ou d'équipement de pulvérisation.
2.2.4.2. Enduit de base/adhésif DuROCK Prep Coat D conforme aux normes CAN/ULC-S716.1 et CAN/ULC-S114 – un matériau cimentaire sec modifié par des polymères, mélangé sur place avec de l'eau potable, appliqué au moyen d'une truelle en acier inoxydable ou d'équipement de pulvérisation.

2.2.5. Fixations mécaniques

2.2.5.1. Pour les supports de béton ou de maçonnerie : Rondelles Wind-Lock ULP-302 avec ancrages ITW Buildex Tapcon; ou fixations monoblocs en polypropylène à enfoncer par martelage de Krauss, d'un diamètre de 2-1/4 po. La profondeur et le diamètre des trous de fixation doivent être adaptés à la

fixation particulière utilisée et les fixations doivent pénétrer d'au moins 25 mm (1 po) dans le béton ou la maçonnerie.

2.2.5.2. Pour une ossature en acier : Rondelles Wind-Lock ULP-302 avec les vis autoforeuses EJOT Dabo TKR-4.8 qui pénètrent d'au moins 8 mm (5/16 po) dans l'ossature en acier.

2.2.5.3. Pour une ossature en bois : Rondelles Wind-Lock ULP-302 avec des vis pour plate-forme vertes à filetage grossier qui pénètrent d'au moins 25 mm (1 po) dans l'ossature en bois.

2.2.6. Treillis en fibre de verre résistant aux alcalis

2.2.6.1. Le treillis d'armature DuROCK 5 oz est un treillis en fibre de verre résistant aux alcalis, conforme à la norme CAN/ULC-S716.1, et sur lequel apparaît le logo DuROCK.

2.2.6.2. Le treillis DuROCK Impact Mesh 15 oz est un treillis en fibre de verre résistant aux alcalis et conforme à la norme CAN/ULC-S716.1.

NOTE RELATIVE AUX SPÉCIFICATIONS	*11. PUCCS NC avec une couche de treillis d'armature de 5 oz offre une résistance aux chocs allant jusqu'à 19 joules. PUCCS NC avec une couche de treillis d'armature de 5 oz offre une résistance aux chocs allant jusqu'à 37 joules. PUCCS NC avec une couche de treillis d'impact de 15 oz et une couche de treillis d'armature de 5 oz offre une résistance aux impacts de plus de 40 joules. Il appartient au concepteur de préciser les endroits où des couches supplémentaires sont requises et le poids du treillis qui doit être utilisé.*
NOTE RELATIVE AUX SPÉCIFICATIONS	*12. PUCCS NC n'est pas conçu pour résister à l'impact d'un véhicule. Dans la mesure du possible, des bordures, des bornes ou des trottoirs doivent être utilisés pour créer une zone tampon entre PUCCS NC et la circulation des véhicules.*

2.2.7. Apprêt et couche de finition

2.2.7.1. DuROCK Base Primer – dispersion en acrylique colorée par pigmentation et à base d'eau, utilisée comme couche d'apprêt pour les finis DuROCK, appliquée au moyen d'un rouleau, d'un pinceau ou d'équipement de pulvérisation.

2.2.7.2. DuROCK Roll-On – revêtement en acrylique coloré par pigmentation et à base d'eau, ayant une texture de sable fin, utilisé comme couche de finition sur les boiseries et les moulures décoratives, appliqué au moyen d'un rouleau, d'un pinceau ou d'équipement de pulvérisation.

2.2.7.3. Couches de finition DuROCK – couche de finition en acrylique à base d'eau disponible en plusieurs textures et de nombreuses couleurs, utilisée comme finition sur les boiseries et les murs, appliquée au moyen d'une truelle en acier inoxydable ou d'équipement de pulvérisation.

2.2.7.4. DuROCK Specialty Finishes – finis en agrégat exposé, colorés à base d'eau, avec une texture intégrée, appliqués au moyen d'une truelle en acier inoxydable ou d'équipement de pulvérisation.

2.3. MÉLANGE

2.3.1. Le produit DuROCK Cement Bear doit être mélangé au moyen d'une perceuse mécanique moyenne (400 à 500 tr/min) munie de lames à mélanger en acier inoxydable ou résistantes à la corrosion. Il sera mélangé jusqu'à une consistance uniforme avant d'y mélanger le ciment Portland. Ajoutez peu à peu 13,5 kg (30 lb) de ciment Portland de type 20 ou GU à un demi-seau de Cement Bear, en mélangeant sans arrêt jusqu'à obtention d'une consistance pouvant être travaillée. La mixture doit reposer pendant environ 5 minutes, puis être mélangée à nouveau afin de la délayer et d'en prolonger la vie en pot.

2.3.2. Le produit DuROCK Prep Coat doit être mélangé au moyen d'une perceuse mécanique moyenne (400 à 500 tr/min) munie de lames à mélanger en acier inoxydable ou résistantes à la corrosion. Il sera mélangé jusqu'à une consistance uniforme avant d'y mélanger le ciment Portland. Ajoutez peu à peu 15 kg (33 lb) de ciment Portland de type 10, 20 ou 30 à un demi-seau de Prep Coat, en mélangeant sans arrêt jusqu'à obtention d'une consistance pouvant être travaillée. La mixture doit reposer pendant environ 5 minutes, puis doit être mélangée à nouveau afin de la délayer et d'en prolonger la vie en pot; vous pouvez ajouter jusqu'à 250 ml (8 oz) d'eau potable au besoin afin d'ajuster la viscosité.

2.3.3. Le produit DuROCK Prep Coat D doit être mélangé au moyen d'une perceuse mécanique moyenne (400 à 500 tr/min) munie de lames à mélanger en acier inoxydable ou résistantes à la corrosion. Un sac de Prep Coat D doit être ajouté graduellement à 6 L (1,3 gal. imp.) d'eau potable, en mélangeant continuellement

jusqu'à l'obtention d'une consistance pouvant être travaillée. La mixture doit reposer pendant environ 5 minutes, puis doit être mélangée à nouveau afin de la délayer et d'en prolonger la vie en pot; vous pouvez ajouter jusqu'à 250 ml (8 oz) d'eau potable au besoin afin d'ajuster la viscosité.

2.3.4. Les produits DuROCK Base Primer, Roll-On, Finishes et Specialty Finishes doivent être mélangés avant l'application jusqu'à l'obtention d'une consistance uniforme au moyen d'une perceuse mécanique moyenne (400 à 500 tr/min) munie de lames à mélanger en acier inoxydable ou résistantes à la corrosion.

2.3.5. Tout matériau raidi ou durci doit être jeté.

PARTIE 3 – EXÉCUTION

3.1. GÉNÉRALITÉS

3.1.1. Les déficiences du support doivent être corrigées avant de commencer les travaux de la présente section.

3.1.2. Les travaux de la présente section doivent être coordonnés avec ceux des sections connexes.

3.1.3. PUCCS NC doit être installé conformément à la présente spécification et aux détails correspondants.

3.1.4. Les travaux des autres sections doivent être protégés afin que les travaux de la présente section ne les tachent pas ou ne les endommagent pas.

3.2. BARRIÈRE RÉSISTANTE À L'EAU

3.2.1. Une membrane auto-adhésive doit être appliquée aux endroits de l'ossature où la rondelle n'est pas en ligne avec le montant.

3.2.2. La barrière résistante à l'eau doit être appliquée uniformément au support et pouvoir sécher. L'épaisseur minimale à sec doit être de 1,0 mm (40 mils). La barrière résistante à l'eau doit être continue avec la membrane auto-adhésive.

3.3. ACCESSOIRES DE DRAINAGE

3.3.1. Les accessoires doivent être fixés au support de manière adhésive ou mécanique aux endroits indiqués sur les dessins d'architecture. Les extrémités doivent être bien aboutées et scellées aux points d'extrémité et aux coins.

3.3.2. La barrière résistante à l'eau doit être appliquée à l'interface de l'accessoire et du support pour empêcher efficacement l'eau de le pénétrer et pour diriger l'eau dans sa goulotte.

3.4. ENROBAGE

3.4.1. L'isolant doit être enveloppé à toutes les extrémités et à tous les joints de dilatation.

3.4.2. L'enrobage doit encapsuler les bords exposés des panneaux isolants avec une couche de base renforcée par un treillis.

3.4.3. L'enrobage doit adhérer à la barrière résistante à l'eau.

3.4.4. L'enrobage ne doit pas bloquer la voie de drainage sur le côté inférieur de l'isolant.

3.5. ISOLANT

3.5.1. L'isolant doit être installé de manière à ce que les rondelles à l'arrière soient en ligne avec les montants d'ossature.

3.5.2. L'isolant doit être posé de manière à ce que les panneaux soient bien aboutés, orientés horizontalement dans le sens de la longueur, avec des joints verticaux décalés d'au moins 150 mm (6 po) par rapport aux montants d'ossature et d'au moins 100 mm (4 po) par rapport aux joints verticaux des rangées voisines. Les espaces entre les panneaux d'une largeur supérieure à 1,6 mm (1/16 po) doivent être comblés avec un matériau isolant.

3.5.3. L'isolant doit être emboîté aux coins intérieurs et extérieurs. La rondelle doit être coupée aux coins extérieurs pour fermer la cavité de drainage (voir détail D10-A).

3.5.4. Un espace adéquat doit être laissé aux joints d'extrémité et de dilatation pour permettre l'enrobage et le matériau d'étanchéité.

3.5.5. La barrière résistante à l'eau et l'adhésif doivent être appliqués dans une couche uniforme et continue et l'isolant doit y adhérer immédiatement. L'épaisseur minimale mouillée doit être de 1,25 mm (50 mils). Les fixations mécaniques doivent être placées à travers les alvéoles sur le devant de l'isolant avant que l'adhésif

ne sèche. Il n'est pas nécessaire de placer les fixations qui pénètrent la membrane auto-adhésive à travers les alvéoles.

3.5.6. Les fixations doivent pénétrer d'au moins 8 mm (5/16 po) dans une ossature en acier et d'au moins 25 mm (1 po) dans une ossature en bois, en béton ou en maçonnerie, la rondelle devant affleurer la face du panneau isolant. La profondeur et le diamètre des trous de fixation percés dans les murs Trombe doivent être adaptés à la fixation particulière utilisée.

3.5.7. Les fixations ne doivent pas être espacées de plus de 400 mm (16 po) horizontalement et 300 mm (12 po) verticalement, et elles doivent être placées à moins de 150 mm (6 po) de la totalité des extrémités, des ouvertures, des coins et des joints de dilatation.

3.5.8. Les tableaux de baie esthétiques doivent être coupés tel que cela est indiqué dans les dessins d'architecture. L'épaisseur minimale de l'isolant derrière les tableaux de baie doit être de 25 mm (1 po) au-dessus de la lame d'air rainurée de 10 mm (3/8 po) sur la face arrière du panneau isolant. Les tableaux de baie horizontaux doivent être inclinés afin de permettre à l'eau de s'écouler. Les tableaux de baie ne doivent pas être en ligne avec les joints ou les fixations des panneaux d'isolation. Les tableaux de baie ne doivent pas être en ligne avec le coin des pénétrations qui traversent les murs, comme les fenêtres et les portes.

3.6. ENDUIT DE BASE ET TREILLIS D'ARMATURE

3.6.1. Les fixations mécaniques doivent être recouvertes d'enduit de base et doivent être sèches avant d'enduire le mur.

3.6.2. Lorsque cela est spécifié, le treillis d'impact doit être noyé dans l'enduit de base et être sec avant l'application du treillis d'armature. Toutes les zones qui sont traitées avec un treillis d'impact doivent également recevoir un treillis d'armature. Les joints du treillis d'impact doivent être aboutés et ne pas se chevaucher.

3.6.3. L'enduit de base doit être appliqué de façon continue sur l'isolant et dans les zones qui ont été traitées avec un treillis d'impact. Le treillis d'armature doit être immédiatement noyé dans l'enduit de base humide et la surface doit être rendue uniforme et lisse.

3.6.4. Les joints du treillis d'armature doivent se chevaucher d'au moins 75 mm (3 po) dans le champ du mur et d'au moins 150 mm (6 po) de part et d'autre des angles extérieurs.

3.6.5. Une couche supplémentaire de treillis doit être installée à un angle de 45° par rapport aux coins des pénétrations murales.

3.6.6. L'épaisseur minimale de l'enduit de base doit être de 3 mm (120 mils). L'enduit de base doit être sec avant l'application de l'apprêt.

3.7. APPRÊT ET COUCHE DE FINITION

3.7.1. L'apprêt doit être appliqué sur toutes les zones devant recevoir une finition et doit sécher pendant au moins quatre heures avant l'application de la couche de finition.

3.7.2. La couche de finition doit être appliquée, et les finitions appliquées à la truelle doivent être talochées, pour correspondre à la texture approuvée.

3.7.3. La couche de finition ne doit pas être appliquée sur les surfaces qui doivent recevoir un matériau d'étanchéité.

3.7.4. La protection temporaire doit rester en place jusqu'à ce que le matériau d'étanchéité et la bande d'étanchéité soient installés.

3.7.5. Les matériaux restants et les déchets doivent être enlevés du chantier.

Fin de la spécification

Ce document ne constitue qu'une spécification-type. DuROCK Alfacing International Limited n'assume aucune responsabilité, expresse ou tacite, quant à l'architecture, l'ingénierie ou la qualité de l'exécution d'un projet. Les renseignements contenus dans le présent document sont fournis de bonne foi et sont sujets à changement. La version la plus récente est disponible à www.durock.com.